

Outre leur clos, les Chartreux possédaient encore dans cette paroisse des revenus qu'ils avaient acquis à diverses époques et qu'ils percevaient en nature, soit à titre de cens, services et usages, sur les vignes de Trebuchet et Ouches (1260), de la Giroudière (1324), Chaffard (1341), Creux de Poisieu (1378), Charaillin, Chanloup, Pierre-Bèche, Champagnes, bois Bouchoud et Chantemerle (1265-1623).

Ils y possédaient enfin la grange de Plena-Pose, qu'ils acquirent au mois d'août 1251, d'Aimé et Gilbert frères, et de leur mère. En 1301, ils obtinrent du seigneur de Luyrieux son désistement de tous les droits qu'il pouvait avoir sur elle. Cette grange se composait d'une maison, d'un jardin, de 24 journaux de terre et de 13 seytives de pré. Suivant baux des 8 février 1781 et 17 avril 1790, elle était amodiée moyennant le prix annuel de 150 livres.

Talissieu.

Sur cette paroisse, le prieuré d'Arvières n'avait que des rentes en vin et en argent, qui lui furent concédées par des bienfaiteurs mentionnés ci-devant, au § 6.

Ceyzérieu.

Les prés situés au lieu dit sous les Roches, que leur vendit dans le dernier quart du xii^e siècle le seigneur de Grammont, furent les premières possessions des Chartreux d'Arvières dans cette paroisse. En 1228, ils acquirent de nouveaux prés, sis lieu dit en Praille. En 1233, la prieure de Ceyzérieu, dont le monastère dépendait de Saint-Pierre de Lyon, leur céda un droit de passage pour leur bétail. Le 25 juin 1249, ils traitèrent avec le sei-